

Suppléments : A. Paré, 5^e hôpital le plus cher

En chambre individuelle, la facture pour vos soins vous reviendra en moyenne 2,2 fois plus cher !

Solidaris vient de publier son baromètre 2015 des suppléments hospitaliers. La mutualité socialiste a analysé le coût d'un séjour à l'hôpital, en portant une attention particulière aux suppléments d'honoraires. Selon les résultats de cette étude, le CHU Ambroise Paré se classe à ce titre dans le top 5 des hôpitaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles réclamant les suppléments d'honoraires les plus élevés... Il est par ailleurs le seul hôpital dans la région de Mons-Borinage à figurer dans ce classement.

La loi prévoit que les médecins peuvent demander des suppléments d'honoraires pour les traitements qu'ils donnent à leurs patients, seulement lorsque ceux-ci sont hospitalisés dans une chambre individuelle. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les suppléments d'honoraires en chambre commune ou double sont en effet interdits.

Ce supplément équivaut, dans la plupart des hôpitaux, au

double du tarif normal. Mais il peut monter jusqu'à quatre fois plus cher, aucun plafond n'étant fixé. À noter toutefois que les patients qui séjournent en chambre particulière pour des raisons de santé sont protégés des suppléments d'honoraires.

UNE HAUSSE DE 9 %

Les précédentes études menées par la mutualité socialiste avaient déjà mis en évidence que ces suppléments ne cessent d'augmenter au cours du temps et que la prise en charge dans une chambre particulière devient chaque année plus chère pour le patient. *« Alors que le gouvernement vient d'annoncer une accélération dans la réforme du financement hospitalier, la question des suppléments d'honoraires est au cœur de ce débat puisque le principe des vases communicants fait que, si nouvelles économies il devait y avoir, la tendance première serait à une augmentation des coûts à charge du patient hospitalisé, »* souligne-t-on du côté de Solidaris.

Les chiffres de Solidaris

montrent que le total des suppléments d'honoraires réclamés en chambre particulière s'élève à 93,8 millions d'euros, soit 9 % au-dessus des 86,1 millions constatés en 2013. Cette progression s'explique par la hausse du montant des honoraires INAMI en chambre particulière et par une augmentation du taux moyen de suppléments d'honoraires de 137 % à 142 %. Le choix de la chambre particulière demeure stable au cours des années : 15 % en 2013 et 16 % en 2014 et 2015.

JUSQU'À 3X + CHER !

La mutualité a établi un classement des hôpitaux réclamant les suppléments honoraires les plus élevés en Wallonie et à Bruxelles. Comme on peut le voir ci-contre, ce top se fonde sur plusieurs paramètres : les pourcentages maximal et moyen des suppléments d'honoraires ; le supplément moyen en euros et le volume global.

C'est à la clinique Edith Cavell à Uccle qu'un séjour à l'hôpital vous coûtera le plus cher si vous prenez une chambre in-

dividuelle : les soins vous coûteront trois fois plus cher au maximum et en moyenne, 2,58 fois plus. En Wallonie, l'hôpital wallon où les suppléments d'honoraires sont en moyenne et au maximum les plus élevés est l'hôpital Saint-Vincent Elisabeth à Rocourt. Un seul hôpital de la région Mons-Borinage se classe dans ce top : le CHU Ambroise Paré. Les soins en chambre individuelle sont au maximum trois fois plus élevés et en moyenne 2,2 fois plus élevés.

Pour alléger les coûts d'une hospitalisation, Solidaris conseille aux patients de s'informer au préalable (quand c'est possible) des tarifs pour les suppléments de chambre et/ou d'honoraires de l'hôpital, de choisir plutôt d'être admis en chambre commune ou double, de demander au médecin des informations sur la possibilité de frais supplémentaires (matériel) liés à l'intervention, et, enfin, de procéder à une comparaison entre les hôpitaux. ●

TOP 10 DES SUPPLÉMENTS D'HONORAIRES EN BELGIQUE EN 2015

Hôpital	Région	% maximal	% moyen	Supplément moyen (€)	Volume (€)
Edith Cavell - Uccle	BXL	300%	258%	2.306	3.454.878
Ste-Anne-Remi-Etienne - Anderlecht	BXL	400%	246%	2163	2.281.804
Saint-Vincent-Elisabeth - Rocourt	WAL	275%	236%	1911	2.713.312
Notre-Dame-De-Grace - Gosselies	WAL	250%	234%	1929	1.080.317
Ambroise Paré - Mons	WAL	250%	220%	1357	2.108.104
Jules Bordet - Bruxelles	BXL	300%	214%	1817	508.800
Erasmus - Anderlecht	BXL	300%	212%	2108	2.521.562
CHU Brugmann - Laeken	BXL	300%	206%	1944	945.005
Haute-Senne - Soignies	WAL	300%	205%	1575	590.715
U.Z. Saint-Luc Wolomé-St-Lambert	BXL	300%	203%	2413	2.145.468

Source : Solidaris

Ambroise Paré réagit

Un montant réinjecté dans les services

Nous avons bien sûr fait réagir le CHU Ambroise Paré aux résultats de cette étude de Solidarités. L'hôpital rappelle que le choix de la chambre individuelle est un choix personnel et de confort du patient. « Ces suppléments d'honoraires en chambre particulière sont un levier financier qui est réinjecté

par notre hôpital dans une offre de services très spécifiques, peu ou pas financée par les autorités subsidiaires, et qu'il est le seul à fournir dans la région, » souligne-t-on. « Par exemple, le CHU Ambroise Paré est le seul hôpital dans la région qui est doté d'un service reprenant 7 spécialistes de disciplines différentes de garde

sur place : c'est bien plus que ne l'impose la législation. Tout patient qui se présente au sein de notre hôpital pourra, en cas de besoin, bénéficier d'une prise en charge par un spécialiste de garde 24h/24 et 7j/7 : pédiatre, gynécologue, chirurgien, un radiologue en sus de la garde légale de deux spécialistes (soins intensifs et

urgence). »

Quant au classement de la mutualité socialiste, l'hôpital le remet en question. « Il se base sur le pourcentage moyen qui biaise les résultats. Le supplément moyen est un meilleur indicateur lorsque l'on veut considérer le coût supplémentaire imputé au patient. » ●